

RAPPORT D'ACTIVITÉS

JUIN 2015 - MAI 2016

PLATE-FORME POUR
LE COMMERCE ÉQUITABLE





Édition juin 2016

Réalisation : L'équipe de la PFCE

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Jean Bernard, Bondues

Crédits photos : Baptiste Cayol, Ethiquable, PFCE, Canva, Coalition Climat 21, FTAO, Artisans du Monde, Eric St-Pierre, Fairtrade-Max Havelaar

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Nous portons une vision d'avenir !

Conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, adoption à New York des 17 Objectifs de Développement Durable à horizon 2030, signature de l'Accord de Paris sur le Climat, l'année 2015 a été riche en rendez-vous internationaux déterminants pour la mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance mondiale qui place enfin au cœur des enjeux internationaux l'éradication de la pauvreté, la protection de notre environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.

Les travaux de notre collectif ont été largement rythmés par cet agenda qui invite à inventer de nouvelles formes d'organisations économiques capables de répondre aux défis sociaux et environnementaux de notre planète. À ce titre, les études d'impact du commerce équitable confirment que la démarche mérite qu'on y prête attention, car elle a de quoi alimenter utilement ces débats.

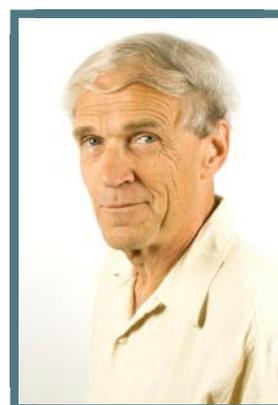
En effet, le commerce équitable permet de mieux rémunérer les producteurs qui pratiquent une agriculture à faibles coûts énergétiques et environnementaux, tout en permettant aux nations du Sud de reconquérir leur sécurité et leur souveraineté alimentaires. Grâce à de telles relations commerciales, partiellement rééquilibrées, le commerce équitable est un outil de promotion sociale pour les millions de familles paysannes qui en bénéficient et une façon intelligente de promouvoir des formes de développement véritablement durable dans les pays du Sud et du Nord. C'est aussi l'une des premières démarches de consommation responsable qui permet à des citoyens du Nord d'affirmer leurs préférences pour l'achat de marchandises produites dans le respect des droits humains et de l'environnement.

Le commerce équitable permet en effet de diffuser les principes de l'agro-écologie et de la préservation de la biodiversité via un appui à l'agriculture paysanne et à l'agriculture biologique. Ces systèmes agricoles diversifiés sont aussi bien souvent ceux qui permettent aux agriculteurs de s'adapter aux dérèglements climatiques, d'atténuer leurs émissions de gaz à effet de serre et de séquestrer du carbone dans la biomasse végétale et dans l'humus des sols.

Le principal mérite du commerce équitable, c'est de montrer comment des paysans et des artisans organisés, quand ils bénéficient de prix plus stables et rémunérateurs, peuvent jouir de conditions bien plus favorables à un authentique développement durable, avec une alimentation saine et mieux équilibrée, de moindres pollutions, des revenus agricoles décents et des potentialités productives préservées pour les générations futures.

Les résultats économiques en forte hausse de la démarche de commerce équitable sont une bonne nouvelle ; tout comme son extension à des filières dites « Nord-Nord » et « Sud-Sud ». Mais la route est encore longue avant une généralisation d'un véritable commerce équitable. Ce sera le cas lorsque nous serons parvenus à faire changer les règles des échanges mondiaux au sein d'instances telles que l'OMC – et lorsque l'agriculture sera enfin intégrée aux négociations sur le Climat. Nous resterons donc fortement mobilisés pour qu'elle le soit enfin à la COP22 !

PAR MARC DUFUMIER,
AGRONOME ET PRÉSIDENT
DE LA PLATE-FORME POUR
LE COMMERCE ÉQUITABLE



SOMMAIRE

p. 5

LA PFCE EN BREF

La PFCE en 2016
Nouvelles adhésions
Calendrier des principales actions et mobilisations de la PFCE

p. 11

L'ESSENTIEL À RETENIR

Évolutions réglementaires
Programme ÉQUITÉ
Les chiffres 2015 du commerce équitable

p. 17

NOS ACTIONS DE PLAIDOYER

Climat & COP21
Plaidoyer européen et français

p. 23

NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION

Quinzaine du Commerce Équitable
Commerce équitable & collectivités
Achats professionnels

p. 29

DÉVELOPPEMENT D'EXPERTISE ET FORMATION

Expertise sur la filière cacao
Universités d'Été du Commerce Équitable et formation climat
Préfinancement des commandes de commerce équitable

p. 35

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

LA PFCE EN BREF



LA PFCE EN 2016

La Plate-Forme pour le Commerce Équitable rassemble les principaux acteurs du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations d'éducation à la citoyenneté mondiale et acteurs de la recherche. Le collectif organise la concertation au sein de la profession et assure la représentation institutionnelle du secteur. La PFCE œuvre à la fois pour un changement d'échelle de la consommation équitable, mais aussi pour plus d'équité dans toutes les relations économiques en vue de promouvoir la justice sociale, les droits humains et la protection de l'environnement.

Qui sommes-nous ?

NOTRE COLLECTIF RASSEMBLE 30 ACTEURS DE COMMERCE ÉQUITABLE

DES ONG D'APPUI AU SUD



DES ASSOCIATIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE



DES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT



DES LABELS



DES ENTREPRISES



DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ENGAGÉS



NOTRE COLLECTIF EST MEMBRE DES...

ACTEURS DE COMMERCE ÉQUITABLE



ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTEURS DE LA RECHERCHE



L'ÉQUIPE SALARIÉE

Julie Stoll - Déléguée générale, **Robin Baraud** - Chef de projet Territoires de Commerce Équitable, **Emilie Durochat** - Responsable partenariats et développement, **Samuel Frois** - Chargé de mission garanties, **Maud Lebeau** - Chargée de communication, **Stéphanie Machto** - Responsable communication, **Lenecy Petit** - Assistante de direction, **Florence Sonntag** - Responsable plaidoyer & développement

Nos stagiaires et volontaires en service civique : Un grand merci à Camille Alézier, Lucien Cadilhac, Marjorie Guibert, Amandine Hubert, Léo Keller, Cécile Lizé, Thomas Perard, Rachel Paul et Lorette Philippot.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Béville/Caroline Mignon - Association pour le Tourisme équitable et solidaire, **Aurélie Carimentrand** - FairNESS France, **Christophe Chauveau** - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (membre du bureau depuis septembre 2015), **Stéphane Comar** - Ethiquable (trésorier), **Estelle Dubreuil** - FAIR[e] un monde équitable, **Marc Dufumier** - Président, **Gérald Godreuil** - Fédération Artisans du Monde (membre du bureau depuis septembre 2015), **Hélène Guinot** - Ligue de l'Enseignement, **Laurent Lefebvre** - Ecocert, **Tanguy Martin** - Ingénieurs Sans Frontières, **Cassandra Maury** - Les Jardins de Gaïa (membre du bureau depuis septembre 2015), **Léonard Pascal** - Biocoop, **Claudie Ravel** - Guayapi, **Thibaut Ringo** - Altermundi, **Dominique Royet** - Max Havelaar France (membre du bureau depuis septembre 2015), **Marie Verdure** - Solidar'Monde,

Tableau d'emploi des ressources

EMPLOIS	2014	%	2015	%
Frais de fonctionnements	51 546 €	10	41 907 €	8
Salaires, charges et accessoires de salaires	275 184 €	52	291 238 €	59
Dépenses d'activités	202 867 €	38	162 522 €	33
Actions de sensibilisation et promotion du commerce équitable	95 399 €	18	86 812 €	18
Etudes - recherche - expertise et formation	55 409 €	10	43 178 €	9
Plaidoyer et co-construction des politiques publiques	27 113 €	5	19 490 €	4
Campagne Territoires de Commerce Equitable	24 946 €	5	13 042 €	3
TOTAL EMPLOI	529 597 €		495 667 €	

RESSOURCES	2014	%	2015	%
Cotisations des membres	61 433 €	11	59 230 €	11
Prestation de service	14 849 €	3	14 821 €	3
subventions privées	104 843 €	18	87 773 €	17
Subventions publiques	390 156 €	68	363 597 €	69
Etat	229 000 €	40	233 500 €	44
Collectivités territoriales	102 547 €	18	100 000 €	19
Union Européenne	58 609 €	10	30 097 €	6
TOTAL	571 281 €		525 421 €	

Quelles sont nos missions ?

PRODUIRE DE L'EXPERTISE

La production d'expertise, la veille sectorielle et les activités d'analyse de la Plate-Forme pour le Commerce Équitable irriguent l'ensemble des activités de l'association.

Données économiques :

La Plate-Forme pour le Commerce Équitable a une activité importante de production d'expertise sur le commerce équitable. Le collectif produit chaque année les données économiques du secteur (chiffres des ventes, lieux de distributions...).

Impacts du commerce équitable :

La PFCE commissionne également de nombreuses études visant à mieux connaître et mieux comprendre les impacts du commerce équitable sur les producteurs et leur environnement et les conditions de maximisation de ces impacts.

Garanties et labels :

Enfin, le collectif est reconnu comme un expert des garanties de commerce équitable – en publiant régulièrement des analyses comparatives approfondies des labels de commerce équitable et en accompagnant les différentes démarches de garanties dans leurs évolutions.

ÉDUCER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

L'expertise de la PFCE nourrit ses activités de promotion, de communication et de sensibilisation des différents publics au commerce équitable : citoyens-consommateurs, collectivités territoriales, entreprises etc... Les études, les rapports ou les données économiques produits par la PFCE sont diffusés sur son site internet et vulgarisés via la production d'outils de communication ou de sensibilisation adaptés à chaque cible. Enfin, l'expertise de la PFCE permet au collectif de promouvoir le secteur dans les médias.

INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PESER SUR LES NÉGOCIATIONS

Les études réalisées par la PFCE donnent du poids à ses activités de plaidoyer visant à instaurer un cadre institutionnel favorable au développement du commerce équitable et à la promotion de l'équité dans les relations économiques. Accord sur le climat, négociations commerciales, aide publique au développement, mise en œuvre des ODD : les études du collectif permettent à la PFCE et à ses membres de mieux promouvoir les valeurs et principes du commerce équitable et de contribuer aux concertations visant à construire les nouvelles formes de régulations publiques et privées en faveur d'un monde plus juste, plus équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement.

RENFORCER LA CONCERTATION ET ALIMENTER LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE DES ACTEURS

Le commerce équitable se conçoit comme une démarche de progrès. Les acteurs du secteur, au Nord comme au Sud, sont dans une recherche d'amélioration continue de leurs pratiques. Les études réalisées par la PFCE, que ce soit dans le domaine de l'impact, des garanties ou des conditions de développement de nouveaux marchés viennent alimenter la réflexion stratégique des acteurs du secteur. Elles permettent aussi d'animer la concertation au sein de la profession sur la pertinence des différentes modalités de changement d'échelle du commerce équitable. Enfin, la PFCE développe un programme de formation de ses adhérents et de ses partenaires leur permettant de renforcer leurs capacités à développer leurs activités et à anticiper les défis de demain.

La PFCE est aussi un lieu d'interconnaissance, de mutualisation et de partage d'expériences qui permet de développer des synergies entre acteurs du secteur et de renforcer la diffusion des connaissances et des innovations.

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS POUR LEUR ENGAGEMENT



NOUVELLES ADHÉSIONS




MALONGO

Pionnière du commerce équitable en France, Malongo a été créée à Nice en 1934 pour devenir spécialiste d'un café haut de gamme bio et équitable, obtenu dans le respect du produit torréfié et des Hommes qui le cultivent. Elle a été ainsi une des premières entreprises françaises à apposer le label Fairtrade/Max Havelaar sur son « Café des petits producteurs » en 1997. Spécialisée dans le café, Malongo est aujourd'hui la première entreprise française de commerce équitable. Elle entretient des relations commerciales avec 50 coopératives de producteurs de café dans 17 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Pour Jean-Pierre Blanc, Directeur général de Malongo : « Notre entreprise a toujours défendu une philosophie du commerce équitable centrée sur les petits producteurs et la mise en place d'un modèle économique plus juste, axé sur le développement et l'autonomie des coopératives. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui nous impliquer au sein de la PFCE pour parler d'une seule voix avec les entreprises et associations qui font le commerce équitable en France. »

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.MALONGO.COM



KARETHIC

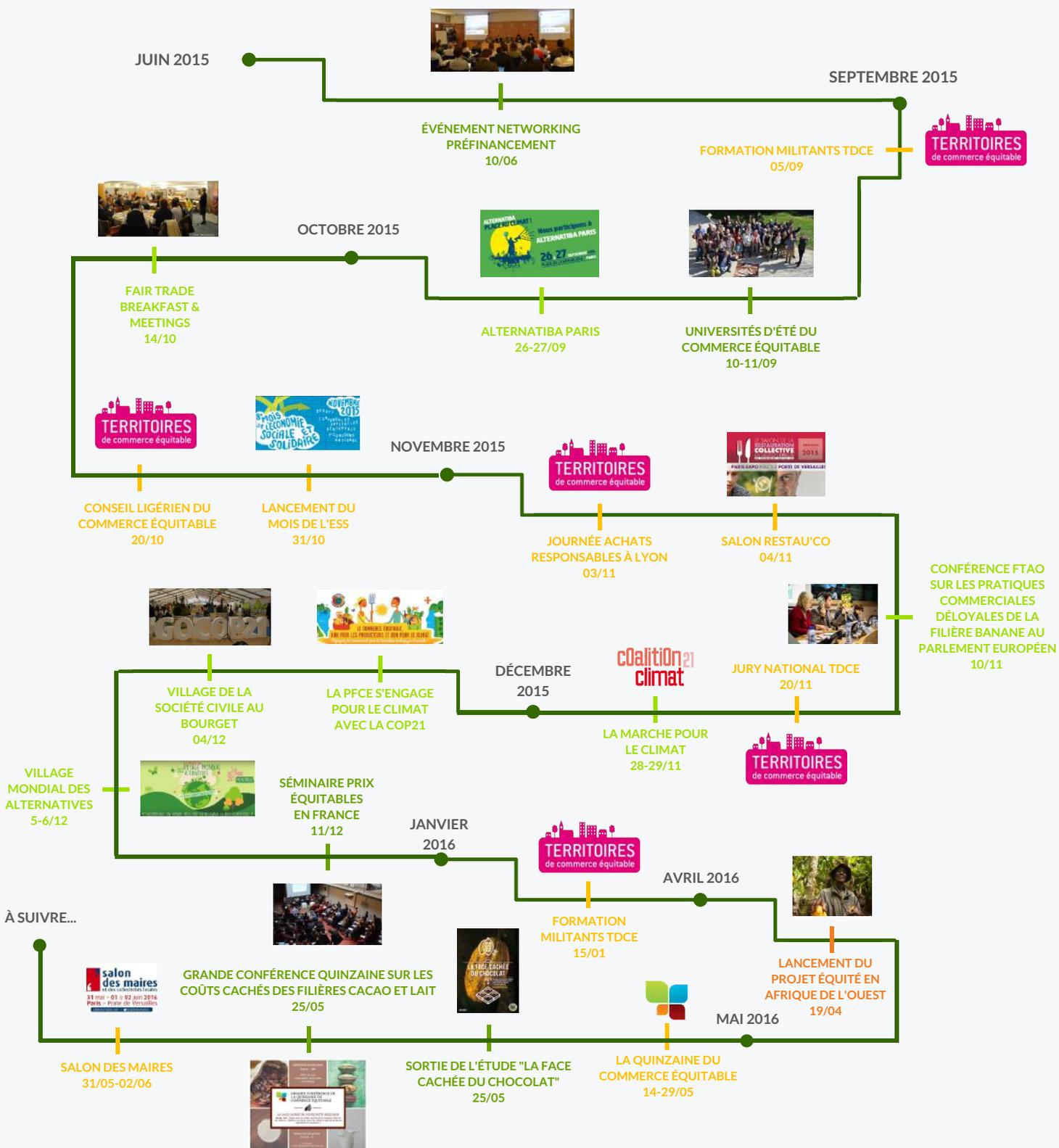
A travers sa marque de cosmétiques Karethic créée en 2005, l'entreprise Terrethic renforce le rôle des femmes dans la filière karité tout en préservant leur environnement et leur patrimoine (l'arbre de karité).

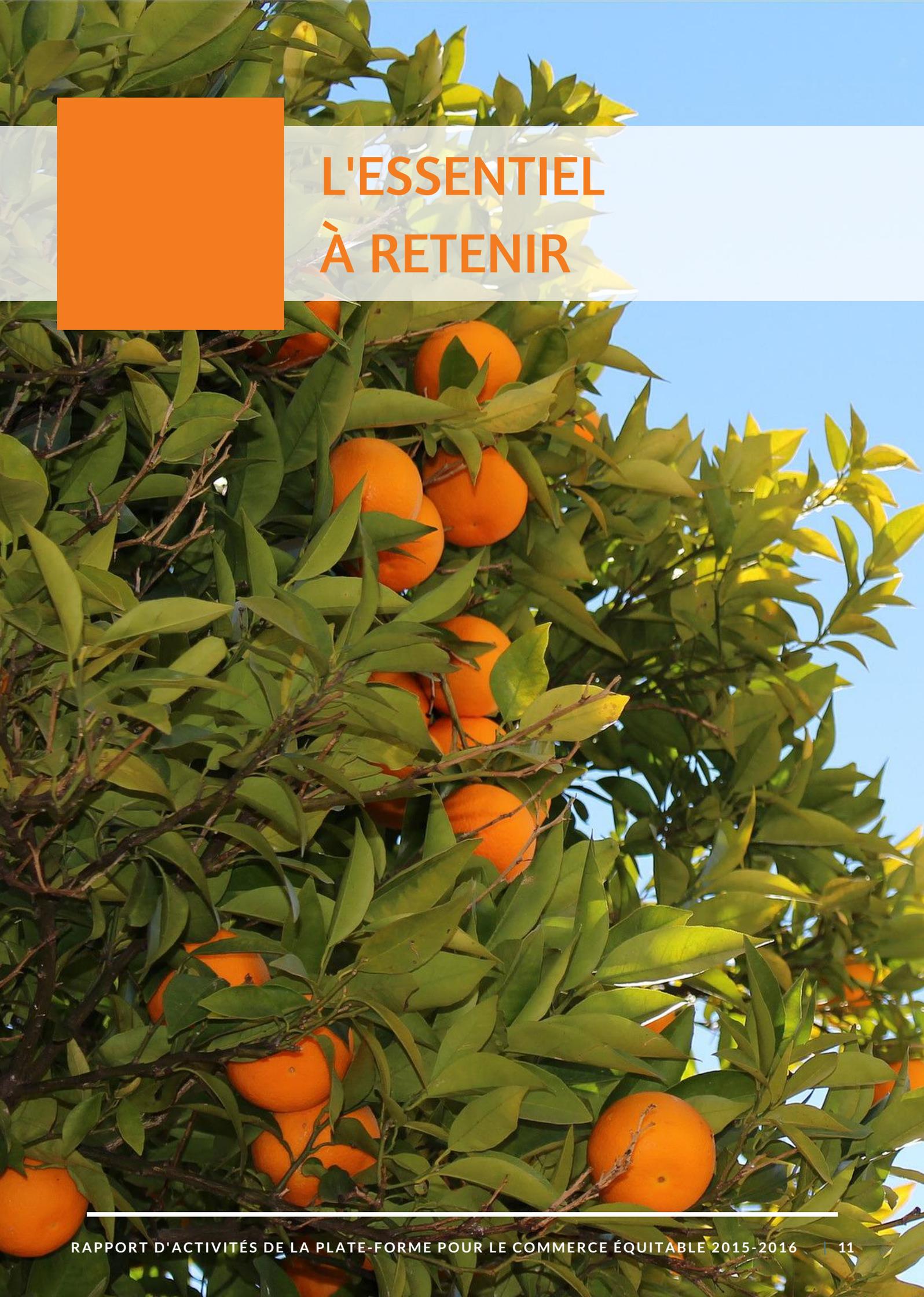
Terrethic travaille aujourd'hui avec 12 coopératives, regroupant 500 femmes, basées dans les régions de l'Atacora et du Borgou au Nord du Bénin. L'entreprise est engagée depuis ses débuts dans un travail ambitieux de développement de la qualité du beurre de karité et s'inscrit dans des filières bio-équitables pour une valeur ajoutée accrue et une meilleure rémunération des productrices.

Pour Carole Tawema, Fondatrice & Gérante de Terrethic : « Notre souhait de rejoindre la PFCE s'inscrit dans notre volonté de rejoindre la famille du commerce équitable au sein d'un collectif que nous considérons comme le garant d'un commerce équitable aux pratiques exigeantes vecteur d'impacts auprès des populations du Sud. »

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.KARETHIC.COM

CALENDRIER DES ACTIONS ET MOBILISATIONS DE LA PFCE



A photograph of an orange tree with many ripe, bright orange fruits hanging from the branches. The leaves are green and dense. The background is a clear blue sky. A semi-transparent white banner is overlaid on the top part of the image, containing the title text. An orange square is positioned on the left side of the banner.

L'ESSENTIEL À RETENIR

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

La PFCE accompagne les évolutions réglementaires relatives au commerce équitable

POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE EXIGEANT ET UNIVERSEL, APPLICABLE AU SUD COMME AU NORD

L'évolution de la définition légale du commerce équitable étend son champ d'application aux échanges avec les producteurs au Nord, notamment en France. L'article 94 de la loi sur l'ESS autorise désormais les entreprises à utiliser la mention « commerce équitable » sur des produits français. En 2015, la PFCE a poursuivi son rôle de représentation du secteur auprès des pouvoirs publics jusqu'à l'aboutissement du processus réglementaire sanctionné par la publication des décrets d'application entrés en vigueur le 1 octobre.

Rappel des principes du commerce

équitable inscrits dans la loi : Le commerce équitable a pour objet d'assurer le progrès économique et social des travailleurs et des producteurs organisés au sein de structures à gouvernances démocratiques. Pour être équitables, les relations commerciales doivent répondre aux critères suivants :

- Un engagement commercial pluriannuel
- Un prix rémunérateur établi sur la base de l'identification des coûts de production et une négociation équilibrée
- L'octroi d'un montant supplémentaire destiné au financement de projets collectifs d'intérêt général.
- La traçabilité des filières et l'information transparente des consommateurs
- La sensibilisation et l'éducation des consommateurs aux modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables

DU NEUF POUR LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE DES LABELS DE COMMERCE ÉQUITABLE

La PFCE milite depuis plusieurs années pour une reconnaissance publique des labels de commerce équitable.

L'installation le 11 avril 2016 de la Commission de Concertation du Commerce (3C) par Martine Pinville, Secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation annonce une nouvelle étape décisive dans ce long plaidoyer. **Claude Gruffat, président de Biocoop et mandaté par la PFCE pour représenter les intérêts du secteur au sein de la 3C**, pilotera les travaux d'une section thématique dédiée à la RSE et au commerce équitable. La PFCE a alimenté la feuille de route de cette section et appuie Biocoop dans la préparation des travaux de ce groupe de travail. Un processus de reconnaissance est en cours d'élaboration. **La prise de conscience par les distributeurs et acteurs de commerce du rôle clef qu'ils doivent jouer pour un changement d'échelle effectif de la consommation responsable est également au cœur des objectifs de cette 3C.**

CLAUDE GRUFFAT, PRÉSIDENT DE BIOCOOP

« La commission 3C et la section thématique RSE sont une opportunité pour ouvrir et déployer de nouveaux chantiers ambitieux. Les questions de RSE m'apparaissent de plus en plus importantes dans une économie qui n'a pas encore intégré le côté épuisable des ressources, ni l'urgence de réorienter l'impact environnemental de cette économie. La pérennité de l'Humain sur la planète est en jeu, et les 15 ans qui viennent seront déterminants ! Le commerce équitable est la seule voie ouverte pour une économie mondiale plus solidaire. Sa reconnaissance par les pouvoirs publics est un levier important pour son développement. »



La PFCE structure le développement des filières de commerce équitable en France

LA PFCE PRODUIT ET DIFFUSE DEUX GUIDES MÉTHODOLOGIQUES POUR DES PROJETS D'AVENIR

La PFCE et ses partenaires ont développé plusieurs guides de sensibilisation pour outiller les acteurs du secteur et accompagner le développement de nouvelles filières économiques en France en intégrant les principes de l'équitable.

Le "Petit guide illustré pour bâtir des partenariats équitables" propose des clefs pour mieux comprendre le commerce équitable appliqué à l'agriculture française. En s'appuyant sur **14 principes développés par la PFCE, le réseau InPACT et la FNAB dans le cadre de la Charte nationale du commerce équitable local**, cette brochure vient illustrer, à travers des initiatives concrètes, comment **développer l'agro-écologie paysanne, structurer des filières durables en France et construire des partenariats innovants** entre paysans, acteurs économiques et consommateurs français.

Une réalisation de :



PETIT GUIDE ILLUSTRÉ POUR BÂTIR DES PARTENARIATS ÉQUITABLES

GUIDE PRATIQUE DU COMMERCE ÉQUITABLE NORD-NORD À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS ET DES ACHETEURS PUBLICS



Cette brochure propose aux collectivités territoriales françaises de prendre connaissance de récentes évolutions réglementaires intervenues dans le secteur, qui ont notamment ouvert la définition légale du commerce équitable à des relations commerciales avec des producteurs basés en France. Il s'agit de mieux s'approprier le contenu et d'identifier leurs implications concrètes en matière de soutien au commerce équitable Nord-Nord sur leurs territoires. Une rubrique spécifique consacrée aux achats publics apporte des éléments de cadrage sur les nouvelles possibilités dont disposent désormais les acheteurs publics pour faire mention du commerce équitable Nord-Nord et Sud-Nord dans les marchés publics.

LA PFCE ANIME LA RÉFLEXION PROSPECTIVE ACTEURS-CHERCHEURS

La PFCE organise également la réflexion prospective des porteurs de projets, des chercheurs, des collectivités, des acteurs de commerce équitable et de l'agriculture paysanne, afin d'alimenter le débat, de partager les expériences et de mutualiser les outils novateurs.

Avec FairNESS, la FNAB et le réseau InPACT, la PFCE a organisé en décembre 2015 un séminaire Acteurs-Chercheurs intitulé : « Prix équitables en France : Enjeux et pratiques pour un partenariat entre paysans, commerçants et consommateurs ». Le commerce équitable « Nord-Nord » rencontre une forte demande sociétale. Dans quelle mesure les outils mis en place par les acteurs traditionnels de commerce équitable sont-ils pertinents pour la structuration de filières à forte valeur ajoutée sociale et environnementale en France ? Les actes de ce séminaire, suivi par **plus de 120 personnes**, sont disponibles sur la nouvelle section thématique dédiée au commerce équitable Nord-Nord du site internet de la PFCE : commerceequitable.org/lecommerceequitable/cenn



PROGRAMME ÉQUITÉ

La PFCE pilote un programme ambitieux d'appui au développement du commerce équitable en Afrique de l'Ouest

La PFCE assure depuis septembre 2015 la maîtrise d'ouvrage du Programme ÉQUITÉ. Ce projet de 3,9 millions d'euros financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) permettra, entre 2016 et 2018, d'appuyer le développement des filières de commerce équitable et de renforcer les capacités des organisations de producteurs et de leurs réseaux de représentation dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Mali, Togo et Sénégal. Un programme novateur qui allie commerce équitable et préservation de la biodiversité.

Un programme financé par :



La PFCE et ses partenaires ont officiellement lancé le programme ÉQUITÉ le 19 avril 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

À L'IMAGE DE LA PFCE, LE PROGRAMME ÉQUITÉ RÉUNIT LES DIFFÉRENTES FAMILLES DU COMMERCE ÉQUITABLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE



À travers sa gouvernance et un comité de suivi interne du programme, la PFCE réunit les différents labels de commerce équitable présents sur le marché français.

MAÎTRISE D'ŒUVRE



La mise en œuvre du projet sera assurée par un consortium composé de l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, et du Fairtrade Africa - West African Network, l'antenne de Fairtrade Africa pour la région Afrique de l'Ouest.

PILOTAGE STRATÉGIQUE



Le comité qui assure le pilotage stratégique du programme et son suivi réunit les différentes familles du commerce équitable en Afrique de l'Ouest : Fairtrade Africa, WFTO Africa et Ecocert.

LE COMMERCE ÉQUITABLE AU CŒUR D'UN PROJET ALLIANT RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Ce programme vise à soutenir les filières du commerce équitable à travers des approches innovantes fondées à la fois sur le commerce équitable, la préservation de la biodiversité et des pratiques agro-écologiques.

« Il s'agit de proposer le commerce équitable comme un outil de résilience écologique, qui permet à travers des filières plus rémunératrices et le versement d'une prime de développement, de développer des pratiques agro-écologiques et de préserver la biodiversité. Le mouvement du commerce équitable s'empare de ces enjeux pour promouvoir des modèles agricoles et alimentaires résilients, qui bénéficient à tous. »

Marc Dufumier, Président de la PFCE

LES RÉSEAUX DE PRODUCTEURS : TERREAU D'UN COMMERCE PLUS ÉQUITABLE POUR TOUS !

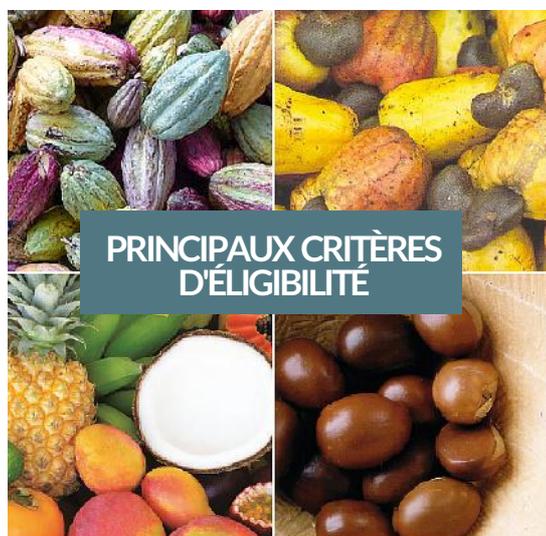
Le projet contribuera également à renforcer ou faire émerger des plateformes nationales de commerce équitable et des réseaux de représentation des organisations dans les pays concernés.



« Pour Fortin Bley, Président du FTA-WAN :
Ce projet devrait permettre de créer une véritable dynamique autour du commerce équitable en Afrique de l'Ouest et de renforcer, sur le plan institutionnel, des organisations de producteurs encore émergentes dans la région. C'est une réelle opportunité pour faire entendre la voix des organisations de producteurs ouest-africaines ! »

MAI 2016 : LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « COMMERCE ÉQUITABLE ET BIODIVERSITÉ »

Le programme ÉQUITÉ prévoit la mise en place d'une **facilité financière de 1,8 millions d'euros visant à renforcer les capacités des organisations de producteurs ou d'artisans (OP)** s'inscrivant dans les circuits du commerce équitable dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest.



PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pays : La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali et le Togo. (Le Sénégal sera éligible uniquement pour des projets concernant les filières artisanales.)

Filières : Cacao, Fruits, Karité, Anacarde, Artisanat, Fonio, Sésame, Moringa et autres.

Organisations :

- 1/ Les organisations de producteurs certifiées de commerce équitable des filières des pays ciblés (Fairtrade, Ecocert Équitable, WFTO, Fair for life...)
- 2/ Des ONG travaillant en appui des OP précitées
- 3/ Les réseaux nationaux formels et plateformes nationales de représentation des organisations de producteurs.

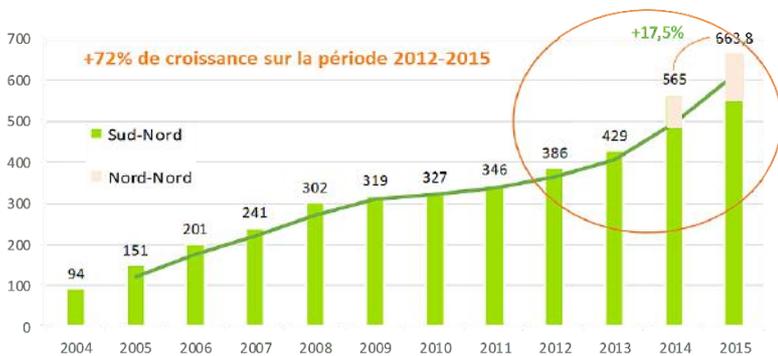
Sous la forme de subventions, cette facilité financera près de **20 projets innovants** mis en place par les OP, qui allieront la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques et l'amélioration des activités de base des OP : développement de la production, gestion de la qualité, accès au marché, renforcement des capacités de gestion, etc.

LES CHIFFRES 2015

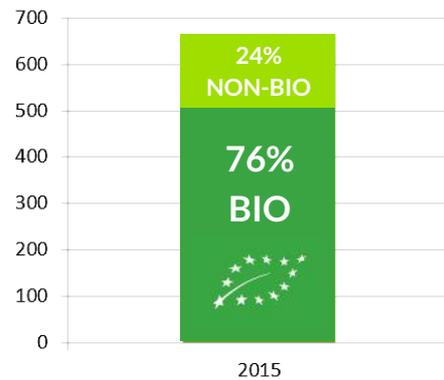
Chaque année, la Plate-Forme pour le Commerce Équitable rassemble et consolide les chiffres du commerce équitable sur le marché français. Ces chiffres compilent les ventes labellisées WFTO, Max Havelaar France, ECOCERT, SPP, ATES pour le périmètre SUD-NORD et ECOCERT Solidaire et BIOPARTENAIRE ainsi que les ventes des marques « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur » (BIOCOOP) et « Paysans d'Ici » (ETHIQUABLE) pour le périmètre NORD-NORD. Cette année encore, le commerce équitable affiche un marché en pleine croissance avec plus de 663 millions d'euros de ventes réalisées en 2015 en commerce équitable Sud-Nord et Nord-Nord.

Le marché du commerce équitable 2015 en 4 chiffres

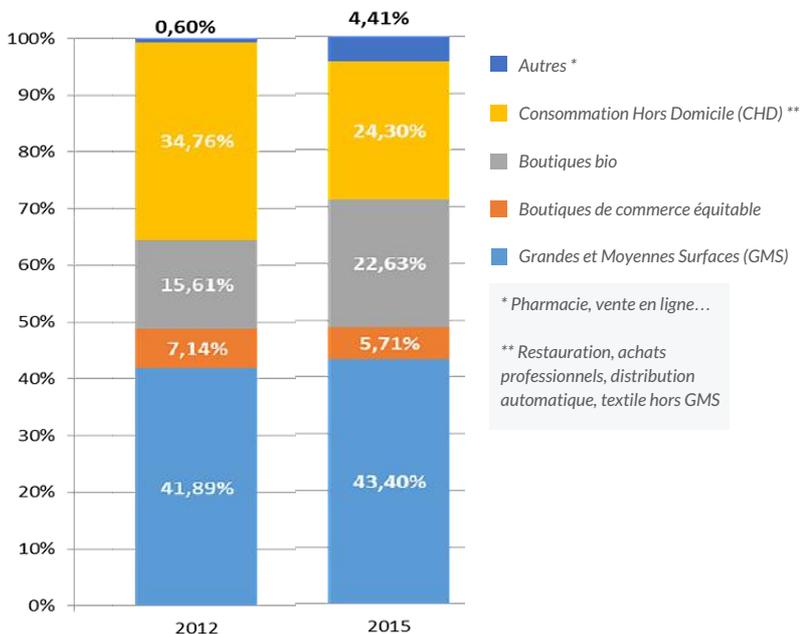
ÉVOLUTION DES VENTES DE PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE ENTRE 2004 ET 2015 (EN MILLIONS D'EUROS)



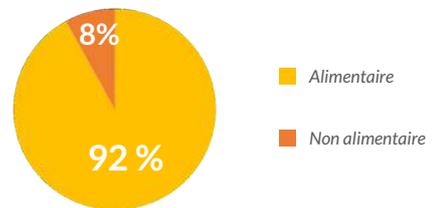
PART DE LA BIO DANS LE COMMERCE ÉQUITABLE (SUD-NORD ET NORD-NORD)



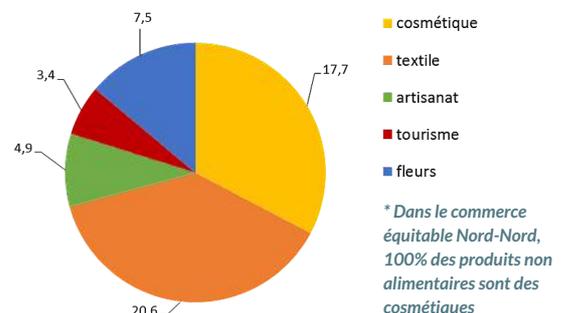
ÉVOLUTION 2012-2015 DE LA DISTRIBUTION EN % DE VENTES ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES DE DISTRIBUTION



RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE (EN MILLIONS D'EUROS ET EN % DES VENTES) - PÉRIMÈTRE SUD-NORD ET NORD-NORD



RÉPARTITION NON ALIMENTAIRE EN 2015 EN % - PÉRIMÈTRE SUD-NORD*



NOS ACTIONS DE PLAIDOYER



CLIMAT & COP21

LE COMMERCE ÉQUITABLE,
BON POUR LES PRODUCTEURS ET BON POUR LE CLIMAT

COP21 : Prises de positions des acteurs de commerce équitable

Le mouvement du commerce équitable a participé, en 2015, année de la COP21 à Paris, à la mobilisation des citoyens et des décideurs politiques et économiques pour le climat. À travers des espaces de débats et de mobilisations autour du climat, l'année 2015 de la PFCE et ses membres a été rythmée par plusieurs grands rendez-vous locaux et nationaux. À travers une note de positionnement et diverses actions de sensibilisation et de plaidoyer, les acteurs français du commerce équitable ont appelé les décideurs politiques à travailler à un accord universel ambitieux et contraignant et à assurer des contributions nationales à la hauteur des enjeux climatiques.

LES PRODUCTEURS AGRICOLES : LES PREMIÈRES VICTIMES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans son dernier rapport, le GIEC réaffirme que les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'activité humaine sont dues, pour 24% d'entre elles, au secteur dit AFAT (agriculture, foresterie et autres affectations des terres). Mais l'agriculture sera aussi lourdement impactée par le réchauffement climatique : épisodes climatiques extrêmes plus fréquents, perte de la biodiversité, fragilisation des écosystèmes, problèmes liés aux ressources en eau, mais aussi une diminution de la productivité agricole qui impactera directement les petits producteurs, les acteurs agricoles les plus démunis du secteur. **L'agriculture doit s'adapter au réchauffement climatique et contribuer à l'atténuer.** Elle en a la capacité en mettant en place des systèmes de production plus résilients, donc plus diversifiés qui associent polyculture et élevage comme l'agro-écologie et l'agro-foresterie.

COMMERCE ÉQUITABLE : UN LEVIER POUR ATTÉNUER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER

Ces systèmes de production sont à la fois moins émetteurs de GES et plus résilients et ne peuvent être le fait que d'une agriculture familiale, agro-écologique et sans utilisation de pesticides. Plus exigeante, celle-ci doit être mieux rémunérée : c'est là l'un des principaux objectifs du commerce équitable ! En effet, **le commerce équitable est un outil économique qui donne aux producteurs les moyens d'atténuer le dérèglement climatique et de s'y adapter en proposant une meilleure rémunération, un partenariat commercial transparent et durable et en garantissant des conditions de travail décentes.** Que ce soit dans des filières Sud-Nord, Nord-Nord ou Sud-Sud, **le commerce équitable favorise également la construction de circuits courts, au nombre d'intermédiaires limités.** Il permet ainsi de relocaliser les échanges et les systèmes de production en fonction des potentialités productives des terroirs. Cela contribue évidemment à diminuer l'impact environnemental de ces filières.



FULBERT DAGO, COORDINATEUR DU RÉSEAU IVOIRIEN DE COMMERCE ÉQUITABLE À LA COP21

À l'occasion de la COP21, la PFCE a souhaité développer ses échanges avec des plateformes africaines de commerce équitable en invitant Fulbert Dago, coordinateur du Réseau Ivoirien de Commerce Équitable (RICE). À travers plusieurs interventions, conférences et rendez-vous à l'AFD et au MAEDI, Fulbert Dago a été invité à témoigner des impacts du dérèglement climatique déjà constatés sur le terrain et des apports possibles du commerce équitable pour s'y adapter.

Les acteurs de commerce équitable mobilisés pour le climat



LA PFCE S'ENGAGE AUPRÈS DU MOUVEMENT CITOYEN DE LA COALITION CLIMAT 21

La Coalition Climat 21 regroupe plus de 130 organisations de la société civile, des syndicats, des associations de solidarité internationale, des organisations confessionnelles, des ONG de défense des droits humains, de l'environnement ou encore des mouvements sociaux. **En 2015, la coalition a appelé les citoyennes et les citoyens à profiter du rayonnement politique et médiatique de la COP21 pour s'organiser et se mobiliser largement afin de lancer un mouvement fort et durable pour la justice climatique.** La Coalition est à l'initiative de nombre des rassemblements citoyens autour de la COP21.

ALTERNATIBA ET LA JOURNÉE DE LA TRANSITION CITOYENNE À PARIS LES 26-27/09

La PFCE et ses membres se sont mobilisés pour le climat au grand village des alternatives de Paris. Deux mois avant la COP 21, ce festival des solutions pour le climat a rassemblé environ 60 000 personnes Place de la République à Paris. Les 400 organisations présentes dans les 14 quartiers thématiques du village ont fait découvrir des alternatives concrètes et locales au mode de vie actuel, pour réduire notre impact sur le climat et vivre mieux. **50 personnes ont participé au débat "Changeons le commerce, pas le climat !" avec Marc Dufumier, président de la PFCE et Stéphane Le Borgne, ex-président de la Fédération Artisans du Monde.**



LA MARCHÉ MONDIALE POUR LE CLIMAT LES 28-29/11 ET 12/12

Les 28 et 29 novembre, veille de la COP21, et le 12 décembre, des centaines de milliers de personnes à travers le monde, dont les acteurs du commerce équitable, sont descendues dans la rue pour montrer aux chefs d'États et aux négociateurs présents à Paris que le monde les observe et que les citoyens ne resteront pas sans rien faire.

QUELQUES CHIFFRES :

- 785 000** participants aux marches
- 2 300** marches dans le monde
- 175** pays organisateurs de marches

VILLAGE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BOURGET LE 04/12



Avec ces 25 000 m² dédiés aux alternatives proposées par la société civile, l'espace "Génération Climat" de la COP21 a pu accueillir plus de 20 000 personnes. La PFCE s'est mobilisée le 4 décembre sur le stand de Coordination SUD pour venir à la rencontre du public et organiser la conférence "Le commerce équitable, un outil pour lutter contre les dérèglements climatiques" en présence de deux partenaires du Sud : Fulbert Dago du réseau ivoirien de commerce équitable et Ranil Senanayake, conseiller de la délégation du Sri Lanka pendant la COP21, fondateur du réseau international des forêts analogues et de l'organisme certificateur Forest Garden Products.



LE SOMMET CITOYEN POUR LE CLIMAT LES 5-6/12

La PFCE était présente au Sommet Citoyen pour le Climat à Montreuil, le temps fort de mobilisation des représentants de la société civile qui ont pu présenter et débattre, dans une ambiance festive et populaire, des alternatives au changement climatique. La PFCE a tenu un stand au sein du Village Mondial des Alternatives et a organisé deux conférences dans le cadre du Climat Forum sur les thématiques "Circuits courts, AMAP et commerce équitable local : quels modèles pour soutenir une agriculture paysanne et locale ?" et "Changeons le commerce, pas le climat !"

DÉCOUVREZ L'INFOGRAPHIE
COMMERCE ÉQUITABLE & CLIMAT
DÉVELOPPÉE PAR LA PFCE À
L'OCCASION DE LA COP21 SUR
WWW.MOUVEMENT-EQUITABLE.ORG



PLAIDOYER EUROPÉEN ET FRANÇAIS

Union Européenne : La PFCE au cœur d'un plaidoyer collectif en faveur d'un commerce plus équitable

La PFCE, mène au niveau européen, un plaidoyer visant à promouvoir le commerce équitable et à faire avancer ses principes dans les instances de décisions politiques. Fondé sur un travail d'expertise et de recherche, il est mené en collaboration avec des partenaires tels que FTAO en Europe et Peuples Solidaires Action – Aid France ou l'ObsAR en France. Il peut s'appuyer sur le groupe de travail « commerce équitable » au Parlement européen mais aussi sur les collectivités territoriales françaises labellisées « Territoires de Commerce Équitable » pour relayer des positions. Ce plaidoyer a permis en 2015-2016 d'obtenir des avancées concrètes - de la promotion des systèmes de commerce équitable à la simplification des marchés publics équitables - mais de nombreux chantiers restent ouverts.

LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES : LA PFCE Pousse UNE RÉGULATION PUBLIQUE, LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LE PARLEMENT SE RENVOIENT LA BALLE

Le rapport « Qui a le pouvoir ? » (Le BASIC pour la PFCE, FTAO, Traidcraft UK et Fairtrade Deutschland, 2014) recommandait la mise en place dans chaque État de mécanismes de plainte contre les pratiques commerciales déloyales. Retards de paiement, modifications unilatérales de contrat : ces pratiques abusives font peser un risque important sur les fournisseurs, qui est souvent transféré en amont de la filière vers les producteurs et les travailleurs.

La PFCE a appuyé un consortium d'organisations européennes dont font partie FTAO et Peuples Solidaires – ActionAid France pour qu'un tel dispositif soit mis en place et soit accessible aux producteurs, de façon anonyme et indépendamment de leur pays d'origine, au sein ou en-dehors des pays de l'Union européenne.

Plus de 60.000 signatures d'une pétition de la campagne « Make Fruit Fair », relayée par la PFCE et FAIR[e] un monde équitable, ont été remises à Elżbieta Bieńkowska, Commissaire européenne en charge du Marché intérieur, mais n'ont pas suffi à la convaincre. Dans son rapport « Pratiques commerciales déloyales inter-entreprises dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire » de janvier 2016, la Commission renvoie la responsabilité aux États membres et au secteur privé, incités à s'autoréguler de manière volontaire.



Depuis, poussés par le consortium dont fait partie la PFCE, les parlementaires européens ont adopté, en mai 2016, une résolution demandant à la Commission de prendre des mesures fortes en la matière. Cette décision permet de rouvrir le dossier dans de bonnes conditions. La PFCE ne manquera pas de poursuivre la mobilisation pour des pratiques commerciales plus équitables.

La Commissaire européenne s'est vu remettre les 60.000 signatures d'une pétition « Make Fruit Fair » à l'occasion de la présentation du rapport sur la filière banane à laquelle la PFCE a participé en novembre 2015 au Parlement européen.

CACAO, BANANE, JUS D'ORANGES : L'EXPERTISE APPUYÉE PAR LA PFCE SOULIGNE LE BESOIN DE LUTTER CONTRE LES LOURDS DÉSEQUILIBRES DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES INTERNATIONALES

Au-delà des pratiques commerciales déloyales, les travaux de la PFCE visent à analyser, dénoncer et lutter contre la concentration des chaînes d'approvisionnement. La PFCE s'est ainsi associée à deux rapports thématiques sur la filière banane (« Banana value chains in Europe and the consequences of unfair trading practices ») et sur la filière jus d'oranges (« Pressés comme des oranges : enquête chez les producteurs brésiliens de la filière européenne du jus d'oranges »).

Ils dénoncent la place prépondérante des géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution dans un contexte de concentration extrême des filières agroalimentaires internationales et recommandent la mise en œuvre d'un devoir de vigilance de ces entreprises vis-à-vis de leurs filiales et fournisseurs à l'étranger. Le rapport « La face cachée du chocolat », publié en mai 2016 par la PFCE, souligne que **le commerce équitable peut faire la différence, en s'appuyant sur des revenus suffisants, des organisations de producteurs fortes et des filières à haute qualité sociale et environnementale, valorisant dans le produit fini l'origine de la matière première et le travail des producteurs.**

STRATÉGIE COMMERCE ET INVESTISSEMENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE : LE COMMERCE ÉQUITABLE ENFIN ENCOURAGÉ

La nouvelle stratégie commerce et investissement de la Commission européenne prévoit, suites à de nombreuses actions de plaidoyer menées par FTAO, la PFCE et de nombreux partenaires de commerce équitable européens, une série de mesures destinées à soutenir le développement du commerce équitable et vient reconnaître la pertinence du commerce équitable pour lutter contre la pauvreté :

EXTRAIT DE LA STRATÉGIE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE « LE COMMERCE POUR TOUS » 10/2015

« La promotion de programmes de commerce équitable et éthique reflète la demande des consommateurs de l'UE et contribue au développement de perspectives commerciales plus durables pour les petits producteurs dans les pays tiers. »

- la promotion du commerce équitable et d'autres programmes de durabilité, tels que l'agriculture biologique - dans la mise en œuvre des accords de partenariat économique
- l'examen plus systématique du commerce équitable et éthique dans le cadre de la stratégie européenne d'aide au commerce
- la promotion des systèmes de commerce équitable et éthique auprès des petits producteurs dans les pays tiers par l'intermédiaire des délégations de l'UE
- la collecte de données sur les marchés de commerce équitable et éthique, pour mieux suivre l'évolution des marchés
- des activités de sensibilisation, notamment en travaillant avec les collectivités locales au lancement d'un prix de la « Ville européenne du commerce équitable et éthique »

FTAO, LE BUREAU DE PLAIDOYER DU COMMERCE ÉQUITABLE



FTAO représente et défend le mouvement du commerce équitable auprès des institutions européennes. Il anime notamment le groupe de travail « Commerce équitable au Parlement européen. « L'équité dans tous les échanges commerciaux internationaux est un objectif encore lointain. C'est un travail de longue haleine qu'il reste à mener. Pour avancer et être plus efficace, notre plaidoyer doit s'appuyer sur des réseaux nationaux forts tels que la Plate-Forme pour le Commerce Équitable en France. »

Sergi Corbalán, Directeur exécutif FTAO



La PFCE a participé au petit-déjeuner de lobbying en faveur du commerce équitable au Parlement européen, jeudi 14 octobre. La nouvelle stratégie « Commerce et investissement » de la Commission européenne a été lancée à cette occasion par la commissaire européenne Cecilia Malmström.

Plaidoyer pour un cadre institutionnel français favorable au développement du commerce équitable

DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES ACHATS PUBLICS ÉQUITABLES : TRANSPOSITION RÉUSSIE EN FRANCE

Les directives européennes sur les marchés publics de 2014 constituent une avancée importante pour dynamiser les achats publics équitables : elles facilitent l'inclusion de clauses sociales et environnementales et permettent enfin de mentionner explicitement les labels de commerce équitable dans la rédaction des appels d'offre. Afin que ces avancées réglementaires au niveau européen aient une traduction concrète en France, la PFCE, en coordination étroite avec l'ObsAR, a interpellé les pouvoirs publics en charge de la transposition. L'intense travail de plaidoyer de la PFCE, appuyé par les collectivités engagées dans la campagne "Territoires de Commerce Équitable" a permis une transposition fidèle et ambitieuse du texte en droit français au niveau de l'ordonnance et de son décret d'application.

L'OBSERVATOIRE DES ACHATS RESPONSABLES, THINK TANK ET SPÉCIALISTE DES ACHATS PUBLICS RESPONSABLES



« L'expertise de la PFCE et la reconnaissance du mouvement du commerce équitable sont des atouts pour faire entendre une position forte et pertinente auprès des décideurs publics. Le résultat est là : conformément à l'esprit des directives européennes et à la jurisprudence, le droit français permet désormais aux acheteurs publics d'exiger un label particulier, notamment de commerce équitable, comme preuve de la conformité avec les caractéristiques environnementales et sociales des produits ou services demandés. »

Gérard Brunaud, Secrétaire général de l'ObsAR



LA PFCE VALORISE LE COMMERCE ÉQUITABLE AU SEIN DES CADRES DE CONCERTATION DE LA POLITIQUE FRANÇAISE EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, DE POLITIQUE COMMERCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La période 2015-2016 correspond à une intensification quantitative et qualitative des relations de la PFCE avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et avec l'AFD. Le Plan quinquennal national d'actions en faveur du commerce équitable lancé par les pouvoirs publics en 2013 a permis la mise en place d'actions d'envergure avec, pour résultats, la **dynamisation considérable de la consommation équitable en France et le renforcement de l'impact du commerce équitable auprès des populations des pays du Sud.**

La PFCE a joué un rôle d'interface efficace et pertinent entre l'administration et les acteurs du secteur. Les entreprises de commerce équitable se sont vues légitimées comme acteurs du développement aux plus hauts niveaux :

- Participation de Malongo à la visite présidentielle à Cuba
- Valorisation du commerce équitable au G20 en Chine en avril 2016
- Insertion du commerce équitable dans la stratégie du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international sur l'économie sociale et solidaire et les entreprises sociales « Innover ensemble » etc...

En parallèle, la PFCE est membre permanent du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI). Elle contribue à ce titre aux débats concernant l'élaboration et l'évaluation des politiques de coopération de la France. La PFCE participe également aux consultations organisées par le Secrétariat d'Etat au Commerce Extérieur sur les négociations du TAFTA (Traité de libre-échange transatlantique). Elle fait valoir dans ces instances les principes et valeurs du commerce équitable. Enfin, la PFCE participe aux cadres de concertation du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de l'Environnement sur la mise en place des mesures et indicateurs de suivi des ODD par la France. La PFCE participe à la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination Sud et a collaboré cette année à la réalisation d'un bilan du Cadre d'Intervention Stratégique « Sécurité Alimentaire » de l'AFP 2013-2016 avant le lancement du nouveau cadre d'intervention de l'Agence.

NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION



QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Moment phare du secteur du commerce équitable, la Quinzaine est consacrée à la sensibilisation du grand public. Ce rendez-vous annuel de la consommation responsable s'est déroulé cette année du 14 au 29 mai 2016. Grâce à l'engagement des membres de la PFCE pendant cette période, le commerce équitable est aujourd'hui qualifié de "démarche positive" par près de 90% des Français et fait partie des achats mensuels de près de 3 Français sur 10.

Les Équi'tables du Printemps



UN NOUVEAU CONCEPT ÉVÉNEMENTIEL CITOYEN

Pour la 16ème édition de la Quinzaine du Commerce Équitable, la PFCE et ses membres ont inauguré un nouveau concept événementiel convivial et festif, destiné à rassembler les acteurs du commerce équitable, de la consommation responsable et les citoyens autour des plaisirs de la table 100% équitables.

Il s'agissait pour cette première édition d'inciter les citoyens à mettre en pratique leur engagement en créant leur propre Équi'table du Printemps ! Pique-nique participatif dans un parc, apéritif dégustation responsable entre voisins, goûter de l'équité à l'école, brunch solidaire,... toutes les déclinaisons sont possibles !

Les Équi'tables du Printemps ont également permis aux acteurs du commerce équitable de créer des partenariats avec d'autres acteurs de la consommation responsable autour d'un projet collaboratif convivial, créateur de lien social et porteur d'un engagement citoyen commun.

DE NOMBREUX OUTILS POUR IMAGINER ET CRÉER SON ÉQUI'TABLE DU PRINTEMPS

Afin d'accompagner les mouvements partenaires et les citoyens dans la création de leurs Équi'tables du Printemps, la PFCE a développé un univers visuel et un toolkit "Infos et astuces pour organiser son Équi'table du Printemps". *Agenda et étapes clefs pour organiser son événement, visuels et outils de communications, exemples d'événements et de repas à organiser, liste des partenaires par territoire, ressources,...* Tous disponibles sur www.mouvement-equitable.org !

DES CITOYENS RÉCOMPENSÉS

Pour inciter les citoyens à organiser leurs propres événements, Alter Eco, Ethiquable et Artisans du Monde se sont mobilisés dans le cadre du concours des Équi'tables du Printemps en récompensant 40 citoyens engagés avec des paniers garnis bio & équitables pour le goûter, le brunch, l'apéro ou le dîner.

À CHACUN SON ÉQUI'TABLE DU PRINTEMPS !



UN AGENDA DES ÉVÉNEMENTS ET UNE INTERFACE WEB DÉDIÉE



Après le succès du lancement du site www.mouvement-equitable.org en 2015, la PFCE a créé une interface dédiée aux Équi'tables du Printemps afin d'informer et d'accompagner les citoyens et organisations partenaires dans la préparation de leurs événements.

UN AGENDA DES ÉVÉNEMENTS accessible au grand public a permis aux 250 organisateurs des Équi'tables du Printemps de promouvoir leurs événements en seulement 3 clics !

MARMITON, MON P'TI VOISINAGE, LES SURICATES, MY TROC, ONEHEART : ILS ONT FAIT LA QUINZAINE AVEC NOUS !



C'est bien accompagnée que la PFCE a organisé la Quinzaine du Commerce Équitable 2016 ! Pour promouvoir les Équi'tables du Printemps, elle s'est entourée de nouveaux partenaires et a ainsi pu s'ouvrir et toucher d'autres communautés citoyennes. Marmiton a mobilisé ses 80 000 abonnés via son application mobile Twist et a généré 174 participations en 2 jours, Les Suricates via sa page d'accueil a fait connaître la Quinzaine à plus de 13000 visiteurs. Mon p'ti voisinage a relayé notre concept auprès de ses 90 000 abonnés, et My Troc a promu l'opération auprès de ses 8000 membres et de ses abonnés Facebook.

LA PFCE RENFORCE SES RELATIONS AVEC LA PRESSE

La PFCE a organisé une conférence de presse d'ouverture de la Quinzaine du Commerce Équitable en présence de **Martine Pinville**, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire. **Plus de 15 journalistes ont assisté à l'événement, ce qui a contribué à rendre visible le commerce équitable dans les médias** avec un nouvel intérêt marqué de la presse économique et du secteur agricole : Agra Alimentation, L'avenir agricole, Agro Mag... mais aussi LSA Conso, France Info, RFI, France 2, La Croix, L'Humanité, et bien d'autres encore...

Notre partenaire média **Mr. Mondialisation** nous a également fait bonne presse en publiant un article sur la thématique cacao qui nous a permis de toucher plus de 345 310 internautes.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE !

200 retombées presse (radio, papier, web ...)

700 fans supplémentaires sur la page Facebook Mouvement équitable

250 organisateurs d'Équi'tables du Printemps

12000 visites sur le site mouvement-equitable.org

2900 réactions sur la page Facebook Mouvement Équitable

"Le commerce équitable est un enjeu fondamental : il permet de rééquilibrer le jeu du commerce international en faveur des petits producteurs et des travailleurs des pays en développement. Bien que représentant une petite partie de notre économie, l'offre de produits issus du commerce équitable a un effet majeur sur les comportements de consommation, car elle répond à des attentes de plus en plus fortes du marché. En effet, la demande du consommateur pour ces produits, liée à des choix et à des convictions personnelles, augmente. Nous le voyons au quotidien, le commerce équitable répond aux aspirations des Français, ils sont nombreux à vouloir s'impliquer dans les changements sociaux et environnementaux par leur acte d'achat."



Martine Pinville,
Secrétaire d'État chargée du
Commerce, de l'Artisanat,
de la Consommation et de
l'Économie sociale et solidaire

COMMERCE ÉQUITABLE & COLLECTIVITÉS

La campagne Territoires de Commerce Équitable en bref



Une campagne coportée par :



« Territoires de Commerce Équitable » (TDCE), est la déclinaison française de la campagne « Fair Trade Towns » qui a débuté en Grande-Bretagne en 2000. La campagne a très vite mobilisé les citoyens et éveillé l'intérêt des élus. Près de 600 collectivités britanniques sont depuis devenues des « Fair Trade Towns ». Le mouvement s'est étendu à toute l'Europe puis à l'international. Aujourd'hui, plus de 1500 collectivités sont engagées dans le monde, dans 24 pays. En France, 30 collectivités sont déjà labellisées (dont Paris, Lyon, Nantes, Strasbourg...) et plus d'une centaine est engagée dans la démarche.



La campagne "Territoires de Commerce Équitable" labellise les collectivités territoriales les plus engagées en faveur de la consommation responsable et du commerce équitable, par leurs achats publics et la sensibilisation des citoyens et acteurs du territoire. L'équipe de la campagne coordonne son déploiement, apporte aux collectivités un accompagnement individualisé et valorise les bonnes pratiques afin d'en favoriser la réplicabilité.

APPUI À LA COMMUNICATION : DE NOUVEAUX OUTILS POUR COMMUNIQUER SUR LE LABEL

L'équipe de la campagne propose de nouveaux outils de communication et un réseau social pour partager les expériences des acteurs de la campagne :



- Valorisation des bonnes pratiques sur le web et lors d'événements nationaux
- Mise à disposition d'outils de communication en téléchargement libre sur l'intranet de la campagne

NOUVEAU ! À télécharger sur www.territoires-ce.fr

Mise à disposition d'un catalogue d'objets de sensibilisation pour aider les collectivités à communiquer sur leur label : panneaux d'entrée de ville, kakémono, vitrophanie, textiles,...



TDCE : UN SERVICE DE FORMATION AUX ACHATS RESPONSABLES

FORMATION À LA JOURNÉE DE L'ACHAT RESPONSABLE LE 03/11/15 À LYON

FORMATION RGO LE 20/10/2015 À LORIENT

Le Réseau Grand Ouest, réseau d'acheteurs publics, a organisé, en octobre 2015, ses « Rencontres de la commande publique responsable » sur le thème « La Loi E.S.S. et ses conséquences sur les marchés publics ». La PFCE est intervenue pour partager son expertise sur le nouveau cadre réglementaire du commerce équitable dans le cadre d'un atelier « Loi E.S.S. et nouvelles opportunités pour le commerce équitable », qui a réuni une cinquantaine d'acheteurs publics.



La PFCE était invitée à participer en novembre 2015 à la Journée de l'Achat Responsable à Lyon, organisée par la Région Rhône-Alpes, la Ville et l'Agglomération de Lyon et plusieurs organisations de promotion des achats responsables. Autour d'une table ronde « Achats publics équitables : quelles opportunités pour les acheteurs à l'heure des nouvelles directives européennes et de la loi sur l'ESS ? ». Max Havelaar France et la PFCE ont apporté à une trentaine d'acheteurs leur expertise en matière de droit des marchés publics et d'accompagnement à l'achat équitable public, illustrée par l'expérience de la Ville de Bourg-en-Bresse.

ACHATS RESPONSABLES : LA CAMPAGNE TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE AU SALON DES MAIRES



Les co-porteurs de la campagne ont animé un stand « Achats responsables » avec l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables) du 31 mai au 2 juin 2016. Ce fut l'occasion d'échanger avec des élus et agents des collectivités territoriales sur l'enjeu d'une commande publique équitable et l'intérêt du label.

La PFCE et l'ObsAR ont également organisé la conférence « Achats responsables et équitables, Directives européennes sur les achats publics, loi sur l'ESS : un new deal pour les collectivités locales ? ». Les intervenants ont pu présenter à plus de 30 représentants de collectivités territoriales, le nouveau contexte légal qui favorise aujourd'hui les achats responsables et équitables et facilite le passage à l'acte des collectivités.

DES COLLECTIVITÉS MOBILISÉES POUR LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE 2016

BELLE PARTICIPATION À LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE DE LA QUINZAINE !

Quelques chiffres...

3260 affiches diffusées

43 collectivités TDCE et Mairies d'arrondissements de la Ville de Paris mobilisées

332 affiches au format abribus

2364 affiches en 40x60cm

566 affiches au format A3

Les territoires équitables ont également mis en avant le commerce équitable et valorisé leur engagement en relayant la campagne d'affichage de la Quinzaine dans les lieux de rencontre de leur collectivité et sur leurs réseaux en ligne.



ACHATS PROFESSIONNELS

La PFCE à la rencontre des professionnels



LA PFCE AU SALON DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN GESTION DIRECTE - 04/11/15

La restauration collective responsable est en plein essor et en recherche d'une offre adaptée bio, locale et équitable. Avec 8 millions de repas préparés par jour, le secteur représente un levier de croissance important pour le marché équitable en France. **La PFCE et Max Havelaar France ont donc investi le Salon de la Restauration collective en gestion directe**, organisé par le Réseau Restau'Co, afin de faire découvrir aux acheteurs l'offre professionnelle du secteur et les sensibiliser aux impacts positifs du commerce équitable.



Animation culinaire du salon : deux desserts composés par un chef cuisinier à partir de produits équitables : sucre muscovado, chocolat et sucre vanillé !

LA PFCE DÉVELOPPE DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR LES PROFESSIONNELS

La PFCE poursuit la sensibilisation des professionnels à l'offre de commerce équitable et ses impacts à travers le site internet dédié www.pro-equitable.fr et une newsletter envoyée à près de 12 000 abonnés pour les informer de l'actualité du secteur. **En 2015, la PFCE a développé deux nouveaux outils de communication à destination des professionnels** : 3 types de cartes postales et un kakémono présentant l'offre professionnelle et invitant les acheteurs à s'informer sur le site www.pro-equitable.fr



LA PFCE, SOUTIEN LA DÉMARCHE "MON RESTAU RESPONSABLE"

ET LA



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Créé par la Fondation Nicolas Hulot et le réseau Restau'co, Mon Restau Responsable® est une démarche de progrès simple et accessible à tous les professionnels de la restauration collective pour aider l'établissement à devenir un restaurant responsable. **Membre du comité de pilotage de la démarche, la PFCE a contribué à construire une grille de critères introduisant une offre de produits équitables disponibles pour les nombreux professionnels de la restauration** qui se sont portés volontaires pour intégrer la démarche en 2017.

Le lancement de la démarche est prometteur et représente une grande opportunité de développer la demande en produits équitables.

"Mon Restau Responsable" a été officiellement inauguré le 2 juin 2016 au sein du Lycée Janson de Sailly à Paris, l'un des premiers établissements tests de la démarche.



MARIE-CÉCILE ROLLIN, DIRECTRICE DU RÉSEAU RESTAU'CO

« Mon Restau Responsable® est une démarche de progrès volontaire et participative qui montre la voie à suivre dans 4 domaines : bien-être, assiette responsable, éco-gestes, engagement social et territorial. On englobe ainsi toutes les missions du restaurant de collectivité. »





DÉVELOPPEMENT D'EXPERTISE ET FORMATION

EXPERTISE SUR LA FILIÈRE CACAO

Le mouvement du commerce équitable a pour ambition de démontrer qu'il est possible pour les paysans de vivre décemment de leur travail et d'adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement - pourvu qu'ils bénéficient de prix rémunérateurs et stables. Soucieux de sa constante amélioration et de sa transparence, ce mouvement évalue régulièrement les impacts de ce modèle alternatif qu'il propose. Il s'attache aussi à dénoncer les modèles économiques non-soutenables dont les impacts sociaux et environnementaux pèsent sur la société. La PFCE et ses membres ont choisi, cette année, d'explorer les dessous de la filière cacao.

La PFCE publie un rapport sur les coûts cachés et les impacts de la filière cacao

La PFCE et ses partenaires Max Havelaar France, Ethiquable, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, FAIR[e] un monde équitable et Peuples Solidaires-ActionAid France, ont commandité une étude sur la filière cacao auprès du Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne (BASIC), qui identifie les principaux impacts (sociaux, environnementaux, économiques) et coûts sociétaux engendrés par la filière.

Les résultats de l'étude sont sans appel : la facture des impacts sociaux et environnementaux pèse très lourd sur les pays producteurs et le modèle économique de la filière cacao se révèle non-soutenable dans les deux pays. Déforestation massive, pauvreté et insécurité alimentaire des producteurs, manque d'infrastructures, travail forcé et dangereux des enfants, usage massif d'engrais et pesticides : En Côte d'Ivoire, les coûts cachés de la filière cacao sont estimés à plus de 2,85 milliards d'euros.

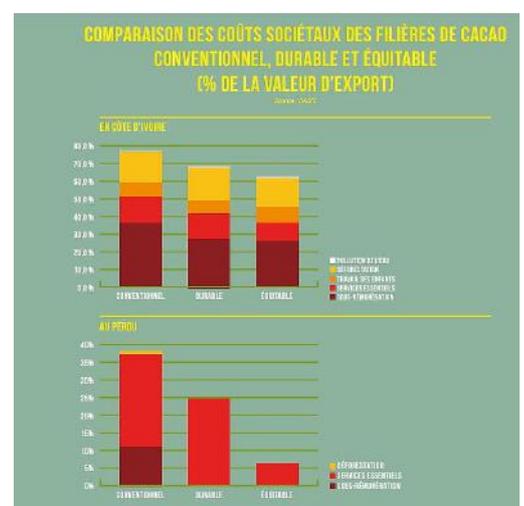
Le rapport "La face cachée du chocolat" est disponible sur le site www.commerceequitable.org.



La démarche du commerce équitable est, à ce jour, le levier le plus efficace pour réduire les coûts cachés avec une réduction des coûts sociétaux pouvant aller jusqu'à 80% au Pérou, même si elle ne suffit pas, à elle seule, à contrebalancer les lourds déséquilibres structurels de la filière. À la lumière de cette étude, les acteurs du commerce équitable ont identifié plusieurs leviers d'action et des recommandations pour contribuer à rendre la filière cacao plus durable. Les résultats de l'étude et les recommandations seront exploités dans le cadre de la stratégie et des actions plaidoyer de la PFCE en 2017.

Fort de ces enseignements, le mouvement du commerce équitable invite les décideurs politiques, économiques et les acteurs de la filière à adopter des solutions collectives concertées pour préserver la durabilité de la filière cacao. Bien que positive dans les deux cas analysés dans ce rapport, la démarche du commerce équitable change véritablement la donne lorsqu'elle est associée à certaines conditions. **La réduction des coûts sociétaux passe ainsi par :**

- la garantie que les revenus aux producteurs couvrent leurs coûts de production et les besoins essentiels de leurs familles
- le renforcement des organisations collectives de producteurs
- des investissements conséquents dans les services sociaux essentiels et les infrastructures locales



LA PFCE PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE À L'OCCASION DE LA GRANDE CONFÉRENCE DE LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE LE 25 MAI 2016 À L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Plus de **150 personnes** ont participé à la grande conférence de la Quinzaine du Commerce Équitable 2016 intitulée "La face cachée de votre petit-déjeuner - **Cacao, lait : Quels sont les coûts cachés et les impacts réels de ces filières ? Quelles solutions pour des filières agroalimentaires équitables et durables ?**". Entreprises, labels, acteurs du commerce équitable, entreprises de la distribution et fabricants, ONG, parlementaires, représentants des collectivités territoriales et agents ministériels... Toutes et tous sont venus débattre de ce sujet au cœur de notre quotidien, qui touche aux activités économiques et aux politiques publiques de notre pays : la (non) durabilité des filières agroalimentaires.



11 acteurs ont été invités à témoigner dans le cadre de deux tables rondes animées par Anne-Cécile Bras, journaliste à RFI : Christophe Alliot (**Le BASIC**), Fortin Bley, (**Réseau Ouest Africain des producteurs de commerce équitable**), Catherine Chalom, (**Biocoop « Le retour à la terre »**), Jacques Chiron (**Biolait**), Christophe Eberhart (**Ethiquable**), Santiago Paz (Gérant de la **coopérative de cacao Norandino** au Pérou), Marc Dufumier (Agronome et président de la **PFCE**), Arnaud Gauffier (**WWF France**), Florence Palpacuer (Enseignante-chercheuse, **Université de Montpellier**) Dominique Royet (**Max Havelaar France**) et Thierry Touchais (**Fondation GoodPlanet**).

Le compte-rendu de cette conférence est disponible sur le site de la PFCE : www.commerceequitable.org

DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER UN PLUS GRAND PUBLIC

UNE INFOGRAPHIE



Pour communiquer sur les apports du commerce équitable par rapport aux impacts du conventionnel, la PFCE et Le BASIC ont co-réalisé une infographie pédagogique qui compare les deux filières et leurs impacts.

Cette infographie a été déclinée en deux formats web et dépliant, diffusés à l'occasion de la Quinzaine du Commerce Équitable à plus de 3000 exemplaires.

UNE CAMPAGNE WEB #COMPLÈTEMENTCHOCO



La PFCE a animé une campagne de sensibilisation grand public intitulée **#complètementchoco** sur les réseaux sociaux lors de la Quinzaine du Commerce Équitable. Sous forme de vignettes graphiques et ludiques, la campagne web cacao a permis de révéler la face cachée du cacao au grand public et de sensibiliser les citoyens aux impacts négatifs de la filière sur les petits producteurs.

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DU COMMERCE ÉQUITABLE

Un espace d'échanges et de réflexion pour « Agir ensemble pour la transition écologique et sociale »

Avec cette 3ème édition des Universités d'Été du Commerce Équitable, la PFCE a fêté la fin de l'été avec de grandes et belles idées, des participant(e)s motivé(e)s et des moments de co-construction intenses. Le 10 septembre 2015, plus de 120 personnes ont répondu présentes pour élaborer ensemble le mouvement équitable de demain. Au programme, 3 ateliers constructifs : comment protéger les droits humains face aux pratiques déloyales de certaines entreprises ? Gâcher moins peut-il permettre de consommer mieux ? Le crowdfunding est-il une solution d'avenir pour le commerce équitable ? Comment mobiliser les énergies citoyennes autour des grands enjeux du climat et du développement ?

UNE CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE POUR RÉUNIR LES MOUVEMENTS CITOYENS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

6 mouvements citoyens invités par la PFCE se sont réunis autour de 4 thématiques pour "Agir ensemble pour la transition écologique et sociale".

ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET GESTION DES DÉCHETS AVEC

DROITS HUMAINS & TRAVAIL DÉCENT AVEC



MOBILISATION ET SENSIBILISATION CITOYENNE AVEC

FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AVEC

3 ATELIERS PARTICIPATIFS POUR APPROFONDIR LES THÉMATIQUES CLEFS DU SECTEUR ET CRÉER DE NOUVELLES SYNERGIES

TENDANCES ET ENJEUX DES LABELS DE COMMERCE ÉQUITABLE

Quels sont les principaux labels de commerce équitable et leurs garanties ?
Quelles différences majeures trouve-t-on entre ces labels et ceux de développement durable ?
Quelles grandes tendances observe-t-on au sein du secteur des labels de commerce équitable ?

Avec



COMMERCE ÉQUITABLE LOCAL : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Thématique portée depuis plus de 3 ans par la PFCE, InPACT et la FNAB, l'ouverture du commerce équitable aux producteurs français est inscrite dans la loi ESS depuis juillet 2014. Cette évolution est porteuse de perspectives en termes de création et de développement de nouvelles filières saines et durables.

Avec



FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le financement participatif connaît un développement croissant et offre des possibilités stimulantes à de nombreux porteurs de projets. Certains projets de commerce équitable y ont d'ores et déjà recours. Est-ce un outil d'avenir pour le développement du secteur ?

Avec



Les actes des Universités d'Été du Commerce Équitable sont disponibles sur le site de la PFCE :
www.commerceequitable.org/actualites/360-universites-dete-du-commerce-equitable-2015.html

Marc Dufumier délivre une formation "Agriculture, commerce équitable et climat" aux membres de la PFCE

FORMATION - AGRICULTURE, COMMERCE ÉQUITABLE ET DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



À deux mois de la COP 21, les pays participants à la conférence ne considèrent paradoxalement pas le secteur agricole comme levier de régulation climatique. Pourtant, ce sont les agriculteurs du monde entier qui vont devoir s'adapter de toute urgence au réchauffement climatique en cours.

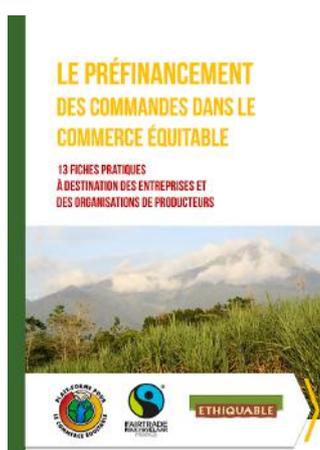
Afin de démontrer que le secteur agricole, par le biais notamment du commerce équitable, peut contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique global, la Plate-Forme pour le Commerce Équitable a réuni une cinquantaine d'acteurs du commerce équitable le 12 novembre 2015 afin de préparer les mobilisations en amont de la COP21.

Par le biais d'une session de formation intitulée "Agriculture, commerce équitable et dérèglement climatique" dispensée par Marc Dufumier, agronome et expert international, la PFCE a invité ses membres et leurs réseaux à faire vivre la thématique agricole dans chacune de leurs actions autour de la COP 21.

PRÉFINANCEMENT

Faciliter le préfinancement des commandes dans le commerce équitable

13 FICHES PRATIQUES À DESTINATION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS



Les difficultés d'accès aux financements pour les organisations de petits producteurs du Sud sont un frein important dans leur structuration et dans leur capacité à organiser des services pour leurs membres, ou tout simplement pour soutenir les achats qu'ils font auprès de leurs adhérents. Un principe historique du commerce équitable concerne donc l'obligation pour le partenaire commercial de ces organisations de faciliter le pré-financement de ses commandes. Cependant, si ce principe répond à un besoin réel des organisations de producteur au Sud, il augmente les besoins en financement des entreprises partenaires et peut freiner leur développement commercial. Pour résoudre ce paradoxe, la PFCE a donc entamé avec ses membres en 2014, une réflexion sur l'identification d'outils permettant de faciliter dans des conditions optimales, le préfinancement des commandes de commerce équitable. En 2015, la PFCE, en partenariat avec Ethiquable et Max Havelaar France, publie une étude commanditée au bureau d'étude CERISE (réseau d'échange sur les pratiques en microfinance) qui permet d'identifier les bonnes pratiques en matière de préfinancement.

Ce travail a donné lieu à la publication en français, en anglais et en espagnol de 13 fiches-outils détaillant les produits des partenaires financiers suivants : Alterfin, Fefisol, Impact Finance, Incofin Fairtrade Access Fund, Oikocredit, Rabobank Rural Fund, Responsibility Fair Trade Fund, Root capital, Shared Interest Society, SIDI, Triodos Sustainable Trade Fund, Blues Bees, Ecofi Investissements.

UN ÉVÉNEMENT NETWORKING ORGANISÉ PAR LA PFCE À L'AFD EN JUIN 2015



Dans le cadre de la restitution de l'étude, la PFCE a organisé le 10 juin 2015, dans les locaux de l'Agence Française de Développement, un événement de networking entre entreprises françaises de commerce équitable et institutions financières. Conçu comme un moment de rencontre dans l'optique de susciter des partenariats futurs, l'après-midi a réuni des représentants de 8 institutions financières et de 12 entreprises de commerce équitable.

FAIRTRADE S'INSPIRE DES TRAVAUX DE LA PFCE POUR RENFORCER SES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PRÉFINANCEMENT

La diffusion par Max Havelaar France du travail conjoint sur le préfinancement a permis de renforcer le cahier des charges du label Fairtrade relatif aux exigences envers les acteurs commerciaux. Le premier acheteur doit désormais obligatoirement proposer un préfinancement ou bien le faciliter en servant de référence au prêteur et en autorisant le prêteur à utiliser le contrat commercial comme une garantie pour fournir le préfinancement aux producteurs.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

10/06/2015

Les villes et régions européennes appellent une stratégie en faveur du commerce équitable

28/09/2015

Loi ESS 2014 - Publication du décret d'application : une première étape vers un commerce équitable en France

16/10/2015

Nouvelle stratégie « Commerce & Investissement » de l'Union Européenne

03/11/2015

Création de la Commission de Concertation du Commerce (3C) : du neuf pour la reconnaissance publique des labels de commerce équitable

23/11/2015

Le jury de la campagne Territoires de Commerce Équitable 2015 récompense 14 collectivités pour leurs remarquables engagements à la veille de la COP21.

24/11/2015

Sortie du rapport « Pressés comme des oranges : enquête chez les producteurs brésiliens de la filière européenne de jus d'oranges »

08/12/2015

Sortie du rapport : "Le coût humain des bananes à bas prix"

09/12/2015

Pratiques commerciales abusives : la Commission européenne juge urgent de ne rien faire

29/03/2016

Adhésion à la PFCE : Malongo réaffirme son engagement dans le commerce équitable en venant renforcer la plate-forme française des acteurs

19/04/2016

Commerce équitable et agro-écologie : lancement d'un projet novateur en Afrique de l'Ouest

03/05/2016

Quinzaine du Commerce Équitable 2016 : du 14 au 29 mai, tous ambassadeurs d'un monde meilleur !

12/05/2016

Les chiffres du marché du commerce équitable 2015

18/05/2016

Cacao et lait : découvrez la face cachée de votre petit-déjeuner

25/05/2016

Cacao : le commerce équitable, un levier puissant pour rendre la filière plus durable



WWW.COMMERCEQUITABLE.ORG

SUIVEZ-NOUS SUR...



Mouvement Équitable



Quinzaine_CE



WWW.COMMERCEQUITABLE.ORG



WWW.MOUVEMENT-EQUITABLE.ORG

